



COVID 19 – Projet Réponse Rapide dans la Région des Grands Lacs « Covid19- P3RGL »

APPEL A PROPOSITION

Fonds d'appui à la production, diffusion de l'information et sensibilisation contre la Covid19 et la propagation des fausses informations et rumeurs dans la région des Grands Lacs

« L'information sauve des vies »

1. Contexte :

La COVID-19 s'est rapidement propagée à l'échelle mondiale pour devenir une menace pour la santé publique mondiale. La pandémie est entrain de frapper le continent africain de manière disproportionnée avec une crise sanitaire et une crise économique et sociale dévastatrices dans les mois et les années à venir renforçant les inégalités. La pandémie s'est également manifestée par la prolifération de fausses informations, l'augmentation dramatique de violations des droits de l'homme et d'atteintes à la liberté d'expression, la fermeture de nombreux médias impactés par la crise économique.

Dans la région des Grands Lacs (Est de la RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda, Ouest de la Tanzanie), la COVID-19 risque de fragiliser durablement les pays de la région en proie à de nombreux conflits, tensions politiques, conflits et problèmes liés à l'accès aux ressources et au foncier. Les pays de la région comprennent également de nombreuses populations réfugiées, déplacées et marginalisées particulièrement vulnérables à la crise sanitaire et aux nombreux problèmes économiques à venir. En RDC, dans les provinces de l'Est (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Tanganyika), les décennies de conflit et violence ont eu un impact considérable sur la confiance entre les populations et envers les autorités. Les différentes dynamiques de conflits, les tensions entre réfugiés et communautés hôtes, les problèmes fonciers et de sécurité alimentaire, les violences basées sur le genre risquent d'être exacerbées par la pandémie. Les structures de santé ont également déjà dépassé les limites de leurs capacités du fait des autres épidémies d'Ebola, de rougeole et les nombreux cas de malaria.

Dans la région, il existe certaines défaillances sur la manière dont l'information sur le virus est transmise à la population et une prolifération des rumeurs, de mauvaises et de fausses-informations. Deux types de troubles de l'information ont accompagné la propagation du virus. Le premier est la prolifération de campagnes mondiales de désinformation et de propagande propagées par des théoriciens du complot sur l'origine du virus, son comportement et les mythes sur le traitement et la vaccination. Nous voyons ensuite la propagation communautaire de la désinformation et des rumeurs véhiculées dans les langues nationales et minoritaires, où les complots et la désinformation venant de l'étranger se diffusent selon des lignes de fracture politique et communautaire, menaçant directement les stratégies de communication des risques et d'engagement communautaire (RCCE) des humanitaires et des autorités sanitaires locales.

Dans un contexte de crise sanitaire et économique où de nombreuses communautés manquent d'information, sont exposées aux rumeurs et fausses informations, situations conflictuelles, tensions sociales et politiques, violences exacerbées par la crise autour de la pandémie de Covid 19, si les communautés ont accès à une information fiable, utile et contextualisée, épurée de rumeurs et fausses informations, complétées par la sensibilisation de proximité, et si les structures et acteurs communautaires notamment les groupes de prévention des conflits sont équipés et mobilisés pour prévenir les risques d'aggravation des conflits et tensions socio-politiques engendrées par la pandémie, alors les communautés seront mieux protégées et résilientes afin de limiter l'impact de la crise sanitaire et économique.

C'est dans cette logique que l'Union Européenne à travers son Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP) appuie l'initiative Covid19 – Projet Réponse Rapide dans la Région des Grands Lacs (Covid19-P3RGL) portée par l'ONG Internews en consortium avec les Ong International Alert et Pole Institute pour la période allant de juillet 2020 à juin 2021.

2. Présentation du Fonds d'appui « L'information sauve des vies » :

Afin de réduire l'impact de la pandémie, Internews souhaite à travers ce fonds, veiller à ce que le public et les communautés les plus marginalisées aient accès à des informations avec contenus utiles, disponibles dans un format radio et visuel adapté à leur niveau d'éducation, en langue locale, et avec lequel ils ont la possibilité d'interagir. Ces contenus produits par de nombreux médias partenaires notamment les radios communautaires allieront : rappel des gestes barrières, informations, interviews de spécialistes, réponses aux questions des auditeurs, débat.

Pour s'assurer que les communautés les plus marginalisées, vulnérables et isolées aient accès à de l'information utile, il est important de mettre en place des actions spécifiques se reposant sur des structures communautaires à même de véhiculer l'information.

Le projet va assister au moyen de ce fonds financier, les médias et associations afin de créer et diffuser du contenu de qualité, en langues locales et mener de courtes campagnes médiatiques et à fort impact afin de réaliser de la sensibilisation de proximité, de recueillir les opinions et les retours des communautés sur leurs problèmes et besoins spécifiques.

Il s'agit, en effet, de mettre en place un fonds de réponse rapide dénommée « **L'information sauve des vies** ». Le fonds consiste à donner des subventions à des entreprises médiatiques, des organes de presse, des organisations de la société civile et des individus qui créent du contenu journalistique en langue locale ou de l'information d'utilité publique sur la pandémie de COVID/Coronavirus et son impact.

3. Objectif Global du fonds:

Le Fonds « L'information sauve des vies » se rapporte directement à l'objectif global du projet défini ainsi :

L'accès à une information précise, fiable et contextualisée ainsi que la sensibilisation des communautés à la prévention des conflits permettent de réduire l'impact de la pandémie de Covid19 sur les Communautés vulnérables de la Région des Grands Lacs (Burundi, Est de la RDC, Rwanda, Ouganda, Ouest de la Tanzanie).

4. Les activités éligibles pour le fonds « L'Information sauves des vies » :

- Création de contenus pour toucher un public sur n'importe quel support (écrit, audio ou vidéo) et plateforme (Presse écrite, radios, TV, Site internet, téléphones mobiles, médias sociaux) ;
- Création, production et diffusion d'informations sur la pandémie de la Covid19 susceptibles de permettre au public de se protéger et de prendre des décisions informées notamment pour la famille

- et la communauté : développements scientifiques, symptômes et traitements, politiques et procédures locales de santé, informations communautaires utiles ;
- Création, production et diffusion d'informations liées à la covid19 qui ciblent et permettent d'amplifier les voix et de relayer les besoins des publics les plus vulnérables et marginalisés : Réfugiés, populations déplacées, LGBTQI, personnes ayant un handicap, personnes vivant avec le VIH, victimes de violences de genre ;
 - Création, production et diffusion de reportages sur les meilleures pratiques de sécurité digitale ainsi que sur les menaces digitales et les cyberattaques liées directement aux risques provoqués par la pandémie de la Covid19 ;
 - Formation et tutorat de créateurs de contenus et fournisseurs d'information ;
 - Cartographier les réseaux, visualisation et localisation des données et toute autre initiative qui contribue à la diffusion et l'accès sécurisé à une information de qualité sur la pandémie de Coronavirus ;
 - Initiatives de vérification des faits (Fact-checking), actions de suivi ou de lutte contre les rumeurs et la désinformation ;

N.B. :

- Le projet soumis peut intégrer (sans en faire le seul objet du projet) l'acquisition de matériels et d'équipements nécessaires pour améliorer la sécurité de la salle de rédaction ou pour permettre le télétravail et la couverture à distance de la pandémie de COVID 19, notamment des crédits internet et téléphones pour les journalistes et le personnel, microphones sur perche, outils d'enregistrement en ligne et à distance, frais de transports, mise en place de normes d'hygiène pour les salles de rédaction, etc.
- Pour le Burundi, la priorité sera donnée aux initiatives spécifiques qui cibleront également l'accès à l'information des jeunes ; sensibilisation et lutte contre les fausses informations, dialogue pour la promotion de la paix, etc.)

5. Qui peut soumettre une proposition de projet à ce fonds ?

Pour solliciter ce fonds, il faut être soit :

- Une entreprise/organe de presse
- Une organisation des professionnels des médias ou toute organisation de la société civile
- Un individu disposant d'une expérience dans la création des contenus journalistiques en langue locale ou de l'information publique sur la covid19 et son impact (Blogueur, Artiste, Enseignant, animateur d'un centre culturel, ...)

N.B. : Toute organisation ou média ayant déjà signé un autre avec Internews sur les même projet (Covid19-Réponse Rapide dans la Région des Grands Lacs) ne sera pas éligible. Les radios communautaires bénéficiaires uniquement de contrat de diffusion du Bulletin régional Afia Amani Grands Lacs seront éligibles en raison de la pertinence du projet proposé.

6. Zones géographiques couvertes par ce fonds

- RD. Congo (Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri et Tanganyika)
- Burundi,
- Rwanda,
- Tanzanie (Kigoma)
- Ouganda (Ouest)

7. Eléments du dossier de candidature :



- Lettre de motivation (une page)
- Note de présentation de la structure ou de l'Individu (mettre en avant l'expérience) (deux pages maximum) + tout document pouvant servir de preuve sur la légalité de l'organisation ou de preuve de l'expertise pour les individus.
- Note technique de présentation de l'activité ou du projet à mener intégrant aussi le chronogramme (10 pages maximum). Ce projet ne doit pas dépasser un délai de 3 mois pour sa réalisation à partir de décembre 2020). Le document du projet doit intégrer aussi le budget sur format Excel. Le coût global du projet ne doit pas dépasser le montant de 2500 \$ USA/deux mille cinq cents dollars américains.

8. Date limite et modalités de soumission :

Les candidats (Organisations ou Individus) intéressés par cet appel peuvent envoyer les dossiers de candidature uniquement par mail à l'adresse : cbyamungu@internews.org avec copie à gfikiri@internews.org . La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 08 novembre 2020 à 17heures précises (heure de Goma).

N.B. : Pour les cinq pays concernés par cet appel : 25 projets seulement seront retenus dans le cadre de cet appel. Seuls les projets jugés pertinents du point de vue du fonds et de la forme et répondant aux objectifs et orientations donnés ci-haut, seront retenus.

Fait à Goma, le 12 octobre 2020,

Pascal CHIRHALWIRWA

Directeur de Projet
Covid19-P3RGL